

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 octobre 2016

DCM N° 16-10-27-2

Objet : Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable et solidaire.

Rapporteur: Mme ISLER-BEGUIN

Le rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable répond aux exigences de la loi Grenelle 2 et de son décret d'application du 17 juin 2011 demandant aux collectivités de plus de 50 000 habitants l'établissement annuel d'un tel rapport.

Il doit être axé sur les cinq finalités de développement durable inscrites à l'article L 110-1 du Code de l'Environnement et comporter d'une part, le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, et d'autre part, le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Les principaux résultats obtenus par la mise en œuvre de son plan d'actions en faveur du développement durable sont déclinés dans le présent rapport, dont la rédaction s'appuie sur les trois axes d'orientations stratégiques de l'Agenda 21 :

- Préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures
- Développer une ville harmonieuse et le vivre ensemble
- Être une collectivité exemplaire.

Ce rapport trace également quelques perspectives pour les années à venir.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » rendant obligatoire pour la Ville de Metz la rédaction d'un rapport annuel d'évaluation de sa situation en matière de développement durable,

VU le décret du 17 juin 2011 d'application de la Loi Grenelle 2,

VU la délibération du 27 octobre 2011 relative à l'adoption de l'Agenda 21,

VU le Code Général des Collectivités Locales,

CONSIDERANT que l'évaluation des politiques de développement durable menées par la Ville de Metz est devenue une obligation légale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ADOPTER** le présent rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

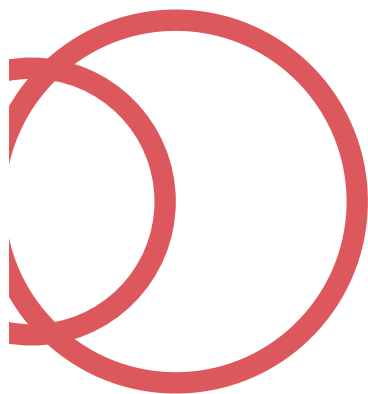
René DARBOIS

Service à l'origine de la DCM : Mission Développement durable et solidaire
Commissions : Commission Développement Durable
Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 42 Absents : 13 Dont excusés : 11

Décision : SANS VOTE



RAPPORT SUR
LA SITUATION
DE LA VILLE DE METZ
EN MATIÈRE DE
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET SOLIDAIRE**



DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE SPORT S'ENGAGE®

Le Comité National Olympique et Sportif Français a l'honneur de décerner à :

Monsieur Dominique GROS, Maire de la Ville de Metz

Le label « Développement durable, le sport s'engage® »
au titre de l'organisation du :

Metz Plage 2015

Le Président
du Comité National Olympique et Sportif Français

Fait à *Paris*

Le *22 juin 2015*



Après le marathon Metz Mirabelle, Metz Plage est la seconde manifestation messine à obtenir le label "Développement durable, le sport s'engage" décerné par le Comité national olympique et sportif français en 2015



PRÉAMBULE

Afin de préparer la 21^e Conférence sur le climat (COP 21) organisée à Paris en décembre dernier, l'ambassadeur de France à Washington a invité une trentaine d'élus, représentants de collectivités et chefs d'entreprises françaises à rencontrer leurs homologues américains. J'ai eu à cette occasion l'honneur de présenter les actions phares qui sont menées à Metz en faveur de la transition énergétique. Engagée dans la Convention des maires européens depuis 2009, Metz mène une politique désormais reconnue sur le plan international dans les domaines de la gestion de l'énergie avec son réseau de chaleur – un des plus importants de France et alimenté à 60 % par des énergies renouvelables – et ses actions en faveur de la mobilité durable (Mettis, politique Vélo, etc.).

Toute l'année 2015 a été ponctuée par des actions de sensibilisation auprès du grand public sur les conséquences du changement climatique et les défis qu'il nous faudra relever. La fête de l'écologie et de l'énergie au mois d'octobre fut le point d'orgue de ce programme et je tiens à renouveler mes remerciements aux nombreux partenaires qui nous ont accompagnés. Enfin, avec les maires de Luxembourg, Trèves et Sarrebruck, nous avons souhaité sceller notre engagement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique avec la signature d'une déclaration commune. Ainsi, le programme d'actions de l'association QuattroPole prévoit de renforcer nos échanges de pratiques en matière de transition énergétique et de développement durable pour l'avenir de nos villes et de leurs habitants.



Dominique GROS
Maire de Metz
Conseiller départemental de la Moselle

COMMENT LIRE LE RAPPORT ?

Le rapport présente les principales actions menées par la Ville de Metz dans le domaine du développement durable et solidaire. Sa rédaction s'appuie sur les trois axes d'orientations stratégiques de l'Agenda 21 messin, adopté en 2011 (« Être une collectivité exemplaire », « Préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures », « Développer une ville harmonieuse et le vivre ensemble »).

Afin de faciliter la compréhension du rapport, un système de pastilles de couleur permet de visualiser pour chaque action sélectionnée les interactions existantes avec les cinq finalités du développement durable et solidaire.

LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Finalité 1: lutte contre le changement climatique

Actions qui mènent à limiter les impacts en matière de consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.



Finalité 2: préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Actions qui protègent les ressources naturelles et la biodiversité.



Finalité 3: épanouissement de tous les êtres humains

Actions qui promeuvent l'accès à l'emploi, aux services, aux logements, à la culture et aux loisirs.



Finalité 4: cohésion sociale et solidarité entre territoires

Actions qui renforcent les liens sociaux et intergénérationnels.



Finalité 5: développement, production et consommation responsables

Actions qui favorisent la consommation et l'achat responsables.

Des actions phares de l'Agenda 21 sont présentées et pour chacune d'entre elles, un indicateur permet de préciser le résultat obtenu ou l'état d'avancement.

Les données présentées sont celles disponibles et consolidées au 31 décembre de l'année qui précède la publication du rapport de développement durable.

SOMMAIRE

P 10 ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

- Développer une collectivité responsable
- Engager les services dans l'exemplarité
- Gérer durablement le patrimoine
- Transition énergétique

P 16 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Lutter contre les changements climatiques
- Mobilité durable
- Développer la nature en ville et protéger les ressources naturelles
- Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable

P 22 DÉVELOPPER UNE VILLE HARMONIEUSE ET LE VIVRE ENSEMBLE

- Intégrer les enjeux du développement durable dans l'urbanisme
- Renforcer les liens intergénérationnels et le dialogue entre les habitants
- Agir pour la qualité de vie, la santé et lutter contre les risques
- Développer l'attractivité, le tourisme, la culture et les sports/loisirs

P 27 GLOSSAIRE

*On recense 15 jardins partagés au sein de la ville.
Ici, rue de Toulouse à Bellecroix.*



ANNÉE DU CLIMAT : LA VILLE DE METZ EN ACTIONS



À l'occasion de la COP 21, la Ville de Metz a donné rendez-vous le 24 novembre 2015 à ses agents pour réfléchir ensemble à cet enjeu majeur. L'événement interne « COP 21: mobilisons-nous! » a permis d'échanger sur cette thématique et de sensibiliser les agents.

Le sablier, commande de Metz Métropole, représentant l'infini, égrainait le temps jusqu'au 12 décembre 2015, date à laquelle l'accord de la COP 21 fut signé par 177 pays.



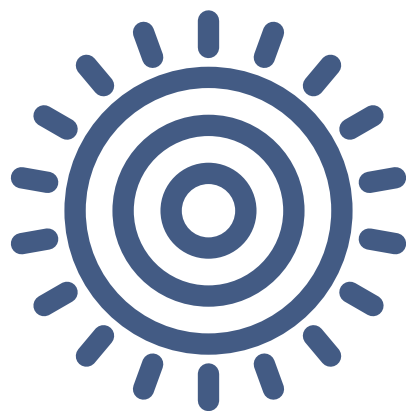


La Ville de Metz a accueilli le 17 octobre 2015 une conférence des Maires de QuattroPole dont l'objectif était de sensibiliser le grand public aux changements climatiques et de bénéficier du retour d'expériences des actions engagées dans chacune des villes de QuattroPole. À l'issue de cette conférence, une « Déclaration des maires de QuattroPole pour le climat » a été signée. / De gauche à droite : Wolfram LEIBE, Maire de Trèves ; Dominique GROS, Maire de Metz ; Thomas BRÜCK, Adjoint au Maire de Sarrebruck (Éducation, Culture, Sciences et Environnement).

Couplée à la fête de l'écologie aux Récollets, la fête de l'énergie s'est déroulée le 17 octobre 2015 place Saint-Louis, en partenariat avec l'ADEME et l'ALEC du Pays messin, sous le signe du développement durable et de la transition énergétique. Partenaires associatifs et institutionnels se sont mobilisés toute la journée pour sensibiliser les visiteurs sur la réalisation d'économie d'énergie et les énergies renouvelables.



Dans le cadre de l'année du climat, une exposition sur les changements climatiques a été présentée à plusieurs reprises lors de diverses manifestations – Ici à Metz Plage.



Être une collectivité exemplaire

DÉVELOPPER UNE COLLECTIVITÉ RESPONSABLE

2015 en chiffres

77 marchés intégrant des clauses éco-responsables soit dans le cahier des clauses techniques particulières (ex. présence de labels de protection de l'environnement dans les produits proposés) soit dans les critères de sélection des offres (ex. type de démarche environnementale de la société)

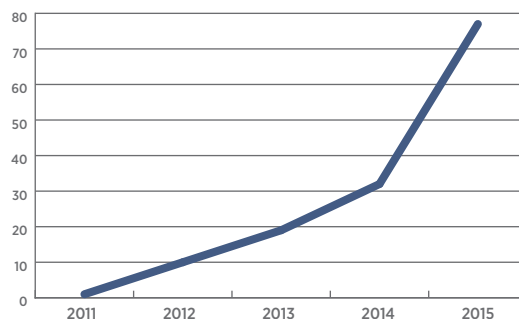
8 468 € dépensés par la Ville de Metz et l'Amicale du Personnel de la ville de Metz en produits issus du commerce équitable.

28 marchés publics ayant intégrés des clauses sociales

⊕ Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), les Installations Ouvertes au Public (IOP) et les Etablissements Recevant du Public (ERP) ont été identifiés. Près de 200 ERP ont été diagnostiqués à ce jour.

Perspective : renouveler le label «Territoire de commerce équitable»

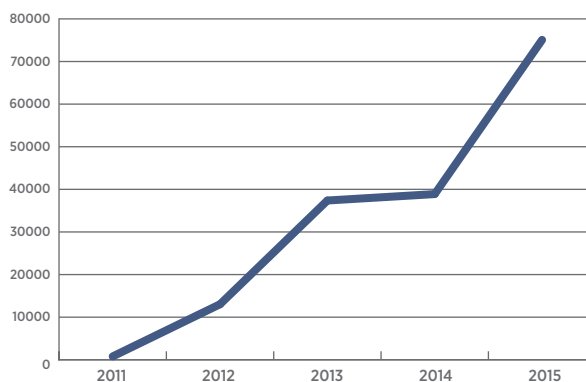
Nombre de marchés intégrant des clauses éco-responsables



Dans la continuité des chantiers d'insertion, et en raison de l'augmentation du nombre de jeunes éloignés de l'emploi, le CCAS a souhaité développer l'insertion socio-professionnelle. La collaboration avec le Point d'accueil écoute jeune et l'Espace insertion a permis

la création, en avril 2015, du Programme d'Accompagnement vers une dynamique d'Inclusion Professionnelle et Sociale (PAIPS). 87 jeunes ont intégré ce dispositif qui peut leur permettre d'accéder à des formations, CDD, missions intérimaires, CDI...

Heures dédiées aux clauses sociales



Les clauses sociales intégrées dans les marchés publics permettent de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, et de lutter contre le chômage. En 2015, on note une forte croissance du nombre d'heures dédiées à la clause sociale en raison, notamment, de l'augmentation du nombre de marchés d'insertion (ex. réalisation de travaux de peinture par une association d'insertion dans des équipements municipaux comme les écoles, les équipements sportifs,...).

ENGAGER LES SERVICES DANS L'EXEMPLARITÉ



L'évolution nécessaire au niveau du tri des déchets sur différents sites municipaux a conduit à mener, en 2015, une campagne de sensibilisation qui se poursuivra les années suivantes. La formation des agents d'entretien, le redéploiement des boîtes de tri dans les bureaux, ainsi que la diffusion des consignes aux agents ont constitué une première étape. Des sessions de sensibilisation au tri, mais aussi aux éco-gestes sont prévues auprès de l'ensemble des agents municipaux, avec distribution de packs éco-gestes.

2015 en chiffres

36 268 litres d'essence consommée par les services municipaux lors de leurs déplacements professionnels (Berlines 3 et 5 Portes) soit -9,15 % par rapport à 2012

4 véhicules électriques au sein des services municipaux



Mis en place dans le cadre de son Plan de Déplacement Administration, le remboursement à hauteur de 50 % de l'abonnement en transports en commun « domicile-travail » a concerné 238 agents (contre 211 en 2014) pour un montant

total de 40 785 euros (contre 33 000 euros en 2014). À noter qu'en 2016, la société TAMM propose une réduction de 10 % sur un abonnement annuel qui vient s'ajouter aux 50 % versés par la Ville de Metz.

⊖ L'acquisition d'une dizaine de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels des agents a été reportée.

Perspective : Avec la mise en place progressive de la redevance spéciale sur le territoire de Metz Métropole, nécessité de mettre en place une démarche éco-responsable sur chaque site de la Ville en réduisant les quantités de déchets produits, et en mettant en place le tri des déchets ou en améliorant le tri existant.

GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE

2015 en chiffres

16 446 points lumineux et 466 armoires électriques composent le réseau d'éclairage public de la Ville de Metz pour un linéaire de 442 km.

20 000 € investis chaque année dans les bâtiments municipaux pour des remplacements de luminaires, des installations de détecteurs de présence ou de réducteurs de débit

2 bâtiments certifiés HQE : l'Agora dans le quartier de la Patrotte (au stade conception) et le Grangousier dans le quartier de Vallières (au stade réalisation)



Premier bâtiment certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) au stade réalisation, le Grangousier à La Corchade (quartier de Vallières) regroupe accueil périscolaire et restauration scolaire pour les enfants des écoles de la Corchade, les Sources, les Char-donnerets, les Mirabelles, le Val et Maurice-Barrès. 250 enfants peuvent y déjeuner simultanément depuis le 1er septembre 2015. Cet équipement d'un genre nouveau, a représenté un investissement de 3,7 millions d'euros.



⊖ La consommation d'énergie de l'éclairage public* en 2015 est en hausse de 0,4 GWh en raison essentiellement de l'intégration des contrats électriques des stations Mettis sur une année complète.

* Comprend les illuminations de Noël, des bâtiments, l'éclairage des voiries, des voies et stations Mettis, les feux tricolores,...

Depuis 2009, 3 795 points lumineux ont été rénovés et la puissance installée réduite de 43,52 % en moyenne pour les rues concernées par les travaux. Ce juste éclairage offre des flux d'une lumière plus qualitative, dirigée vers ce qu'il convient d'éclairer tout en préservant l'environnement et en maîtrisant l'énergie consommée.

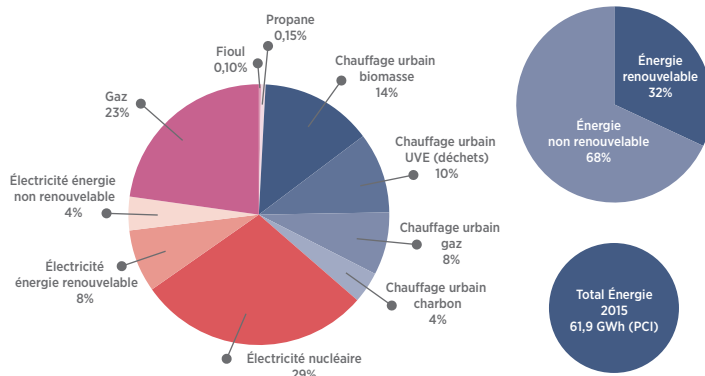
Considérant l'ensemble des travaux réalisés sur la ville de Metz, la puissance totale pour l'éclairage a ainsi été réduite d'environ 13,74 %*, ce qui représente une baisse des émissions de CO₂ de 145 tonnes.

* Éclairage urbain uniquement, hors feux tricolores, éclairage des bâtiments,...

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2015 - Mix énergétique patrimoine & services Ville de Metz en GWh

(PCI)/an corrigé par DJU par rapport à 2008 (année de référence)



On constate une évolution positive de la part des énergies renouvelables, due notamment au changement de combustible sur plusieurs chaudières passant du gaz au chauffage urbain. À noter par ailleurs, la

réalisation, en partenariat avec l'UEM, d'un schéma directeur d'évolution des réseaux de chauffage urbain messin à l'horizon 2020, pour une planification énergétique des différents quartiers messins.

2015 en chiffres

3 300 personnes sensibilisées par l'ALEC du Pays messin

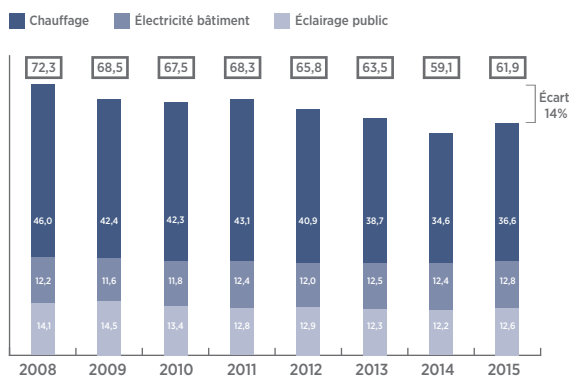
95 maisons ont bénéficié d'une thermographie de façade en vue d'éventuels travaux d'isolation

80 000 kWh d'énergie solaire produite

258 m² de panneaux solaires thermiques et 1 100 m² de panneaux solaires photovoltaïques

Consommation d'énergie de la Ville de Metz

Par type d'usage depuis 2008, en GWh (PCI)/an corrigé par DJU par rapport à 2008



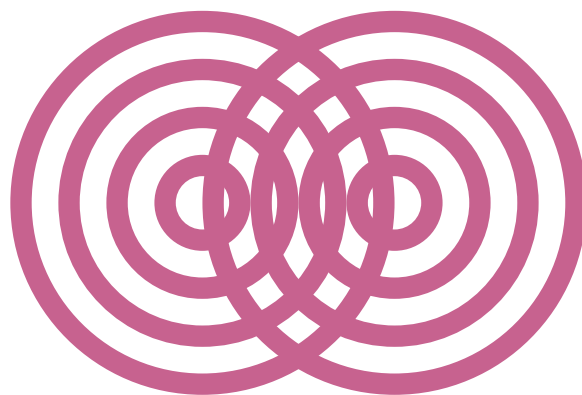
Les augmentations des consommations d'énergie, en matière de chauffage et d'électricité, sont dues à la prise en charge des consommations des bâtiments du CCAS (plus de 40 installations thermiques), et à la remise en service sur la quasi-totalité de l'année de la piscine Lothaire.

➕ Renouvellement du label «Ecoréseau de chaleur AMORCE» distinguant les collectivités ayant les meilleurs réseaux de chaleur au niveau des performances environnementales, économiques et sociales.

Perspectives :

- Créer une plateforme de rénovation énergétique afin d'accompagner les particuliers et les copropriétés dans la rénovation énergétique de leurs logements
- Achat d'électricité verte pour les bâtiments municipaux





**Préserver
l'environnement
et les ressources
pour les
générations
futures**

LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

2015 en chiffres

5 conférences organisées sur le thème «Biodiversité et changements climatiques» avec une moyenne de 60 participants par conférence

238 packs éco-gestes distribués pour aider les foyers en précarité énergétique

2 expositions pédagogiques sur les principaux messages en matière de changements climatiques ont été exposées tout au long de l'année (péristyle de l'Hôtel de Ville, Metz Plage, fête de l'énergie et de l'écologie,...)

Dans le cadre de l'année du climat et de la dynamique de la 21^e conférence internationale sur le climat (COP21) qui s'est déroulée à Paris fin 2015, la Ville de Metz a décidé de mettre l'accent sur un ensemble de manifestations tout au long de l'année pour sensibiliser le grand public aux dérèglements climatiques.

Ainsi, la semaine européenne du développement durable a été entièrement axée sur cette thématique. L'une des actions phares fut la réalisation de clean-tags sur des murs encrassés par la pollution (tags "propres" réalisés à l'aide d'un nettoyeur haute-pres-sion). Plus d'un an après, ces "tags" sont encore visibles en certains endroits, mais s'estompent peu à peu avec la pollution par les particules et les poussières.



Une dizaine de clean-tags (tags propres) ont été réalisés, en partenariat avec l'association Mirabel-LNE, sur des murs le long d'axes très circulants de manière à sensibiliser les automobilistes à la pollution de l'air.

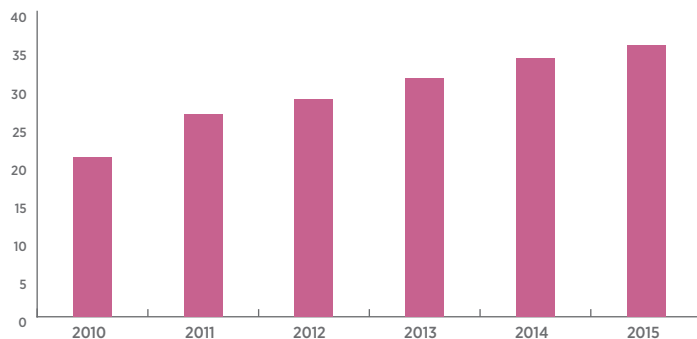
Point d'orgue de cette année, la fête de l'énergie et de l'écologie organisée le 17 octobre 2015 en faveur du climat à Metz en deux lieux emblématiques que sont le cloître des Récollets et la place St-Louis. Organisées par la Ville, l'ALEC du Pays messin, la Région Lorraine, l'ADEME et la MAEC, cet événement a fédéré une cinquantaine de partenaires, associations d'environnement

et de développement durable. Une conférence des maires de QuattroPole (Trèves, Sarrebruck, Luxembourg et Metz) a également eu lieu à l'Hôtel de Ville dans l'objectif de donner à cette manifestation une dimension européenne. Une déclaration commune d'engagement des maires de QuattroPole pour le climat a été signée à cette occasion.

MOBILITÉ DURABLE



Part des zones 30 (en %) par rapport au nombre total de km de voiries communales (340 km)



Dans la continuité de la politique de sécurisation des piétons-vélos, et de réduction des vitesses de circulation, une nouvelle zone 30 a été créée dans le quartier de la Grange-aux-Bois. Ce qui porte à 121 km le linéaire de voies communales apaisées. Fin 2015, plus de 35 % de la voirie messine est en zone 30.

2015 en chiffres

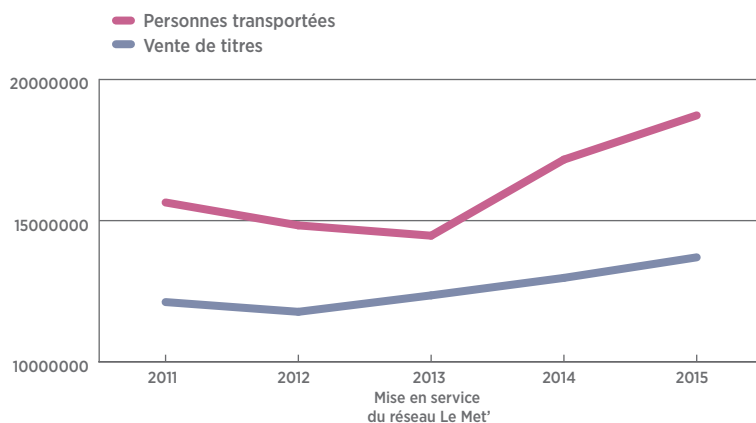
311 vélos disponibles dans 3 points de location (Espace Mobilité Place de la République, Velomet' Gare et Velomet' Cathédrale)

1 297 utilisateurs de vélos auprès des services de location

93 km de pistes cyclables (contre 88 km en 2014)

7 voitures en auto-partage

13 km de zones piétonnes



Depuis la restructuration du réseau de transports en commun et l'arrivée de Mettis en 2013, le nombre de personnes transportées par les transports en commun augmente chaque année, tout comme les ventes de titres de transport.

Le réseau Le Met' a dépassé, en fréquentation, les valeurs avant restructuration, montrant ainsi que les usagers se sont appropriés le réseau. En 2015, ce sont près de 18,73 millions de personnes qui ont utilisé le réseau Le Met'.

Perspective : extension des zones 30 sur le secteur de Fort-Moselle

DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE ET PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

2015 en chiffres

50 nouveaux jardins familiaux ont été créés sur le site de la Vachotte à Magny, ce qui porte à 814 le nombre de jardins familiaux pour une surface de 21,3 ha.

580 ha d'espaces verts soit 45 m² d'espaces verts par habitants

7 jardins partagés (et 1 espace «Incroyables comestibles» dans les jardins Jean-Marie Pelt)

44 % de l'eau distribuée par le service des eaux alimente le ban communal de Metz

⊖ Après une baisse régulière de la quantité d'eau distribuée dans les 27 communes du service des eaux depuis 2011, 2015 enregistre une augmentation de 3,10 % soit près de 450 000 m³



Une mission spécifique au sein de la Ville de Metz gère les jardins familiaux et œuvre au développement d'une agriculture urbaine (installation de producteurs en circuits courts, développement des vergers, éco-pâturage...), en lien avec Metz Métropole et Metz Métropole Développement. Elle développe également des partenariats avec les associations et les citoyens : jardins partagés, les Incroyables Comestibles, LPO par exemple.



Évoluant avec les attentes des citoyens, le label des villes et des villages fleuris s'engage aujourd'hui sur les enjeux tels que la qualité de l'accueil, du fleurissement et du patrimoine arboré, le respect de l'environnement et la préservation du lien social. Lauréate depuis 1992, la Ville a vu son label 4 Fleurs renouvelé. Le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF) a salué la conciliation entre économies budgétaires et qualité des réalisations.

CONTRIBUER À L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le dispositif «Mon jardin à l'école» soutient activement les activités de jardinage dans les écoles maternelles et élémentaires; l'objectif étant de faciliter les actions de sensibilisation des enfants aux équilibres naturels concrètement observables dans un potager. Une trentaine d'écoles a fait l'objet d'une intervention de la Ville, soit sous la forme de livraison de plantes (140 sacs de

graines et 196 plantes en pots ont été livrées dans 42 classes soit 27 écoles), soit pour la préparation du sol ou la livraison de bacs nécessaire à la création d'un jardin (19 écoles). Mises en relation avec les écoles par le biais de la Ville, les associations de quartier, de parents, ou bien encore les associations gestionnaires de jardins partagés accompagnent la mise en œuvre des projets de jardin.



Dans le cadre de l'année du climat, deux représentations de la pièce de théâtre «Atmosphère Atmosphère» a permis à 630 enfants de CM1 et CM2 de découvrir et comprendre les mécanismes et les causes du réchauffement climatique, mais aussi de réfléchir aux solutions que chaque être humain peut mettre en œuvre pour réduire son impact écologique et ainsi contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique. Une séance «adulte» a, elle, attiré 70 personnes.

2015 en chiffres

72 classes scolaires sensibilisées à l'éducation à la nature et au développement durable dont 30 classes élémentaires et maternelles

550 enfants ont bénéficié de l'animation «jardin pédagogique» à l'Espace naturel pédagogique et convivial des Hauts de Vallières

920 enfants ont participé au Challenge Piéton

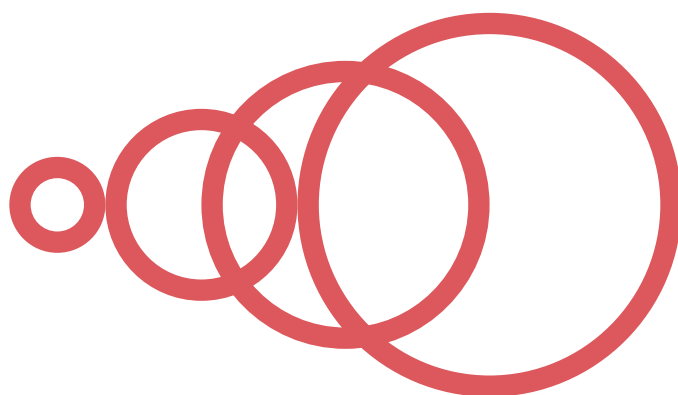
450 enfants ont suivi la formation à la sécurité routière par le vélo

9 641 enfants scolarisés à Metz (+ 1,27 % par rapport à 2014)

77 % de taux d'occupation des «activités nature» dans le cadre des animations estivales

Perspective : réaliser une exposition grand public consacrée à la faune et la flore messine





**Développer
une ville
harmonieuse
et le vivre
ensemble**

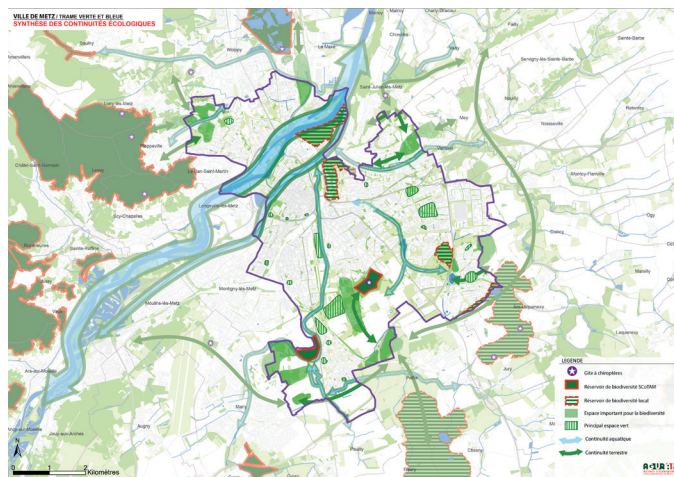
INTÉGRER LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'URBANISME

2015 en chiffres

1^{er} composteur collectif inauguré rue Henri Maret, en Nouvelle-Ville suite à l'appel à projet «j'ai une idée pour mon quartier»

1 696 700 canipoches mis à la disposition du public

3 383 tonnes de déchets prélevés sur la voie publique à Metz



Fin 2013, les conclusions de l'étude de biodiversité (inventaire faune, flore, habitat) menée sur la Ville mettaient en avant une vingtaine de sites à enjeux forts. En 2015, l'AGURAM a été sollicitée pour identifier les secteurs déterminants de la Trame Verte et Bleue (TVB) messine en cohérence avec la TVB de Metz Métropole et l'armature écologique du SCOTAM. Cette démarche alimentera le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, et le futur Plan local d'urbanisme.

Perspectives :

- Poursuivre l'accompagnement de Metz Métropole dans la conteneurisation des quartiers messins (Nouvelle-Ville, Sablon Nord, Devant-les-Ponts et la Patrotte-Metz Nord)
- Une étude spécifique au territoire de Metz sur la plantation d'arbres et arbustes permettant de réduire diverses pollutions de l'air, les îlots de chaleur, et d'améliorer la biodiversité va être menée.

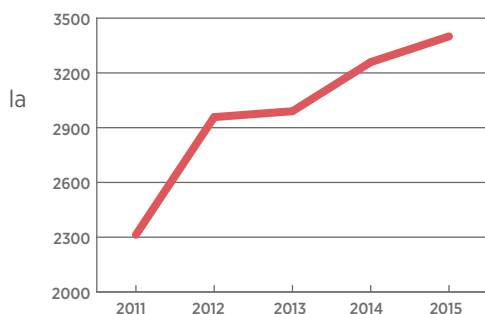


Initiée en 2014, la semaine de la propreté a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux enjeux quotidiens de la préservation du cadre de vie, et de mettre en lumière l'ensemble des acteurs qui y contribuent. Avec l'engagement

éco-citoyen comme toile de fond, cette semaine propose des animations et des actions de sensibilisation afin de faire comprendre aux habitants que le «mieux vivre ensemble» nécessite une attention quotidienne de chaque citoyen. Visite du centre technique d'exploitation, nettoyage de rues ou parcelles, expositions, sensibilisation sur les marchés, au plan d'eau, en tout 35 événements et 1 376 personnes (enfants, parents, riverains,...) sensibilisées.

RENFORCER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET LE DIALOGUE ENTRE LES HABITANTS

Nombre de Pass Metz Loisirs distribués



accessibles à tous. D'un montant de 50€, il est accessible sous certaines conditions de ressources pour les enfants âgés de 4 à 14 ans. Il peut être utilisé pour la pratique d'activités sportives, culturelles, de loisirs ou socio-éducatives par l'une des 96 associations locales partenaires de cette action.

L'accès à la culture et aux loisirs est une priorité pour Ville de Metz. Le Pass Metz Loisirs délivré par le CCAS contribue au développement de l'offre de loisirs



Mis en place en 2014, le budget participatif se déroule en 5 étapes sur une année; la réalisation des projets

se faisant l'année N+1. Après l'appel à proposition auprès des habitants, la Ville étudie et répond à l'ensemble des idées. S'en suit une phase de concertation avec les déposants, les comités de quartiers et les riverains. Puis après un vote des internautes, les habitants décident des idées à réaliser l'année suivante. Cet exercice «cousu main» se construit du début à la fin avec les habitants, et ce en totale transparence. Ce qui permet aux habitants de comprendre les contraintes des collectivités locales (budget municipal, coût des investissements, réglementation, approche globale des enjeux par exemple).

Ce dispositif permet de se rendre compte de l'attachement des Messins à leur environnement. Ainsi, de nombreuses idées proposées en 2014 et réalisées en 2015 intègrent des notions comme le vivre-ensemble (installation de zones de rencontres), la biodiversité (nichoirs et ruches), les déchets (compost collectif), les modes de déplacements doux (pistes cyclables, arceaux à vélo).

2015 en chiffres

47 idées ont été retenues sur les 287 propositions issues du budget participatif 2014. Fin 2015, 44 ont été réalisées, 2 sont en cours et 1 a été annulée.

713 propositions dans le cadre du budget participatif 2015 dont 184 classées réalisables, et 58 retenues avec pour objectif de les avoir réalisées fin 2016.

503 personnes ont eu recours aux aides relatives à l'énergie versées par le CCAS pour un montant de 66 555 euros

4 252 paniers de fin d'année distribués

3 261 places en crèches

2 008 places d'hébergement sur le bassin messin, dont 855 en hôtels ou foyers financés par le 115

AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE, LA SANTÉ ET LUTTER CONTRE LES RISQUES

2015 en chiffres

85 défibrillateurs installés dans les lieux publics et certaines pharmacies

4 déclenchements de la procédure d'information à la population concernant la pollution de l'air (ozone ou particules)

10 formations «premiers secours» (Prévention Secours Civique, Premiers Secours en Equipe, Sauveteurs Secouristes du Travail, Grimpeurs Sauveteur Secouristes du Travail) soit 99 agents de la Ville formés

35% du temps la qualité de l'air est moyenne, médiocre, mauvaise ou très mauvaise dans l'agglomération messine, soit plus d'un jour sur trois

+ Obtention du label «Ma commune a du cœur», catégorie 1 cœur (sur 3) récompensant les communes luttant contre les maladies cardiovasculaires



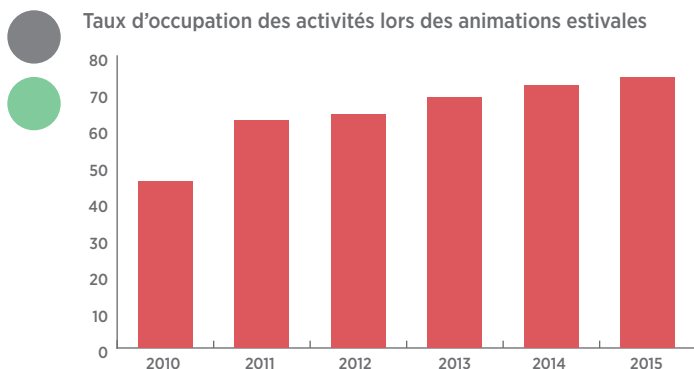
La Ville de Metz et le Syndicat départemental des orthophonistes de Moselle ont édité un livret «Le langage, dès la naissance et pour toute la vie» pour répondre à un réel besoin des professionnels de la petite enfance par rapport aux troubles auditifs et aux troubles du langage des jeunes enfants. Ce livret constitue un moyen de prévention des troubles ortho-

phoniques. 3 000 exemplaires ont été distribués à l'ensemble des écoles maternelles de la ville, aux associations périscolaires, à certains professionnels de santé ainsi que dans les crèches municipales ou conventionnées.

Suite à l'expérimentation d'un partenariat entre un centre social et l'école de sage-femme de Metz en 2014, est ressortie une forte demande des femmes de pouvoir échanger sur la santé sexuelle et maternelle. Ainsi en 2015, 2 modules de 3 séances ont été organisés dans 2 centres sociaux (Lacour et Pioche). Deux étudiantes sage-femme ont abordé des sujets intimes comme l'anatomie, les moyens de contracep-

tion, la grossesse, la vie intime des femmes (sexualité, ménopause, suivi gynécologique),... D'origines culturelles diverses, certaines femmes avaient des idées préconçues ou n'osaient pas aborder ces questions avec le milieu médical, d'où une grande satisfaction exprimée suite aux échanges, découvertes, et questions/réponses. Certaines femmes ont même exprimé le besoin d'un moment individuel en fin de séance.

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ, LE TOURISME, LA CULTURE ET LES SPORTS/LOISIRS



En 2015, l'Animation estivale a fêté sa 35^e édition avec 155 ateliers à thèmes animés par 79 structures partenaires (associations sportives, culturelles, environnementales...). En 2015, l'accent a été mis sur les ateliers « parents-enfants » proposés dans les ludothèques, les ateliers programmés par Metz en Scènes à la BAM autour de la musique assistée par ordinateur (MAO), ou les arts visuels et numériques à TCRM Blida. Jonglerie, baby boxe, handisports ont par ailleurs été proposés pour la première fois.



L'Office de tourisme de Metz a vu la reconduction de la certification AFNOR pour l'ensemble de ses activités. Il œuvre au quotidien en faveur de l'environnement en limitant l'impact des impressions (adaptation de la diffusion à une consommation réelle), en incitant à l'utilisation de modes de déplacements doux (vélos et transport en commun) et en utilisant un véhicule électrique de fonction.

2015 en chiffres

3 101 enfants inscrits aux animations estivales

105 843 visiteurs à Metz Plage (+ 3,4 % par rapport à 2014)

41 685 visiteurs au musée de la Cour d'Or (- 15,8 % par rapport à 2014)

320 716 visiteurs au Centre Pompidou Metz (- 8,3 % par rapport à 2014)

1 219 City Pass vendus par l'Office de tourisme (+ 32,3 % par rapport à 2014)

1 800 entrées générées grâce au City Pass sur les sites partenaires

541 253 touristes accueillis et/ou renseignés par l'Office de tourisme (+ 6,1 % par rapport à 2014)

⊖ Les événements de janvier et novembre 2015 survenus au niveau national ont impacté la fréquentation de l'Office de tourisme. Cependant 1 580 visites guidées ont été suivies par plus de 34 150 personnes (-12,2 % par rapport à 2014)

GLOSSAIRE

Ad'Ap	Agenda d'Accessibilité Programmée
ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
AFNOR	Agence Française de NORmalisation
AGURAM	AGence d'URbanisme d'Agglomérations de Moselle
ALEC	Agence Locale de l'Énergie et du Climat
AMORCE	Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur
BAM	Boîte À Musiques
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
COP	Conference Of Parties = Conférence des parties
CNVVF	Conseil National des Villes et des Villages Fleuris
DJU	Degrés Jour Unifiés
ERP	Établissement Recevant du Public
HQE	Haute Qualité Environnementale
LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
IOP	Installation Ouverte au Public
MAEC	Maison des Alternatives Écologiques et Citoyennes
Mirabel-LNE	Mirabel – Lorraine Nature Environnement
PCI	Pouvoir Calorifique Inférieur
PLU	Plan Local D'urbanisme
SCOTAM	Schéma de Cohérence Territorial de l'Agglomération Messine
TVB	Trame Verte et Bleue

